

Habilitation Electrique BS / BE-M Formation Initiale

*L'Article R4544-9 du Code du Travail rend obligatoire l'habilitation des travailleurs qui effectuent des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques en exploitation ou en construction. Les **opérations d'ordre non électrique** peuvent être confiées à des personnes sans qualification en électricité. Cependant celles-ci doivent être formées à la sécurité vis-à-vis des risques électriques et habilitées en fonction. La personne qui habilite est celle qui a autorité sur le travailleur à qui elle confie une tâche présentant un risque d'origine électrique, en respectant les dispositions prévues dans la Norme NFC 18-510.*

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Formation destinée au **personnel non électricien** effectuant des opérations simples et des manoeuvres sur des installations électriques BT (remplacement de fusibles ou de lampes, connexion de prises ou d'interrupteurs, réarmement d'un disjoncteur, ...) : gardiens d'immeubles, agents de maintenance, chauffagistes, plombiers, peintres, menuisiers, plaquistes, informaticiens, ...
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique et Handicap de l'Organisme : Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Accomplir en sécurité les tâches spécifiées sur le titre d'habilitation délivré par l'employeur et appliquer les prescriptions de sécurité selon la norme NFC 18.510
- Identifier les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique
- Réaliser en sécurité des opérations simples et des manoeuvres d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Contenu de la formation

THEORIE :

- L'évaluation des risques
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitations
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'incident ou d'accident électrique
- Le chargé d'opérations spécifiques BE Manoeuvres : rôle et opérations
- Le chargé d'interventions élémentaires BS : rôle et opérations

PRATIQUE :

- Travaux pratiques sur des installations, des équipements pédagogiques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur titulaire de l'Attestation de Formation de Formateur "Habilitation Electrique" valide

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques, études de cas concrets et mises en situation
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Test d'évaluation individuelle des acquis, conformément à la Norme NFC 18-510
- Délivrance d'une attestation de formation avec mention des acquis
- Délivrance d'un avis après formation avec mention de l'avis favorable ou défavorable à l'habilitation
- Questionnaire de satisfaction à chaud